

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18127 - 70ÈME ANNÉE

Le PCR rappelle deux questions essentielles

Canne à sucre et sur-rémunération oubliées par la ministre

Arrivée hier à La Réunion, George Pau-Langevin vient signer trois contrats emplois d'avenir, faire la promotion d'un nouveau plan logement outre-mer et annoncer des mesures contre les requins. Ce nouveau voyage ministériel laisse de côté deux questions essentielles : la filière canne et la sur-rémunération. Il y a de quoi inquiéter toutes les personnes concernées. Le Parti communiste réunionnais a donc choisi d'insister hier sur ces deux points lors d'une rencontre avec la presse. Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel représentaient la direction du Parti.



Yvan Dejean, Ary Yée Chong Tchi Kan et Maurice Gironcel

Yvan Dejean note que c'est la 19^e visite d'un ministre depuis 3 ans. Depuis 3 ans, la situation aggravée, dégradée, on en voit pas le bout.

Pour le problème de la filière canne, «chaque jour qui passe amène des éléments nouveaux».

Outre la manifestation des planteurs lundi dernier, trois éléments nouveaux font craindre le pire :

Ce sont tout d'abord les propos de

la ministre rapportés dans la presse d'hier. Yvan Dejean note que pour compenser la fin des quotas et des prix garantis, la ministre rappelle que l'engagement de François Hollande au sujet d'une aide supplémentaire de 38 millions d'euros sera tenu. Le secrétaire général du PCR constate qu'entre l'annonce et maintenant, soit 8 mois, et la demande est toujours au stade d'étude». Le dossier n'est toujours

pas déposé auprès de la Commission européenne, s'il était transmis comme annoncé au second semestre 2015, avec les délais d'étude, 3 à 4 mois, «la décision tomberait en janvier 2016 après cette campagne sucrière». Or, «cette campagne conditionnée à la signature de la convention canne». «Les propos ne sont pas pour rassurer».

Le second fait nouveau est la baisse de crédits liés à l'agriculture. Il

s'agit du FEADER, un fonds européen. Son montant passe de 535 millions (pour la période 2007-2013) à 515 millions d'euros (pour 2014-2020) soit une perte de 20 millions d'euros. Combinée à la revalorisation de l'enveloppe LEADER à l'intérieur du FEADER, la baisse des aides directes pour les agriculteurs dans le FEADER est de 38 millions d'euros.

Le troisième fait est l'inquiétude des betteraviers. Un communiqué de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) dénonce l'incertitude pour l'avenir compte-tenu de l'abolition des quotas et des prix garantis, précise Yvan Dejean. « Notre sucre sera en concurrence avec des prix qui ne seront plus garantis, cela aura un impact sur le prix de la tonne de canne », poursuit-il.

Le PCR pense que si les promesses de la ministre rassuraient, alors on pourrait signer la convention canne maintenant. Mais ce n'est pas le cas, et le cocktail est explosif : « nous sommes peut être à la veille de la plus grande crise économique et sociale de La Réunion.

Et aucune rencontre et aucun échange n'est prévu avec les acteurs de la filière à La Réunion », conclut Yvan Dejean.

Sur-rémunération : ne pas rester rester silencieux

Maurice Gironcel revient sur un autre problème oublié par le programme de la ministre. C'est la sur-rémunération. « La déclaration de Didier Migaud devrait interpeller les acteurs locaux et la ministre ». Le secrétaire général du PCR cite d'abord un extrait du discours tenu par le premier président de la Cour des comptes à l'audience solennelle de la Chambre régionale des comptes la veille.

Évoquant l'insertion sur la refonte de la sur-rémunération dans le dernier rapport de la Cour des comptes, Didier Migaud avait dit « la Cour ne préconise pas de réaliser des économies au détriment de l'outre-mer mais d'assurer une meilleure efficacité des moyens qui lui sont consacrés ».

Puis interrogé à la télévision, il a déclaré que la proposition de refonte de la sur-rémunération vise à redéployer sous forme de crédit de salaire des sommes versées par l'État.

La ministre et les élus doivent se positionner sur des tels propos, affirme Maurice Gironcel. Il rappelle

que le PCR prône sur cette question la plus large concertation entre Réunionnais afin de proposer ici des solutions. Sur la question des revenus et de la sur-rémunération, le PCR a lui-même déjà fait des propositions. Il s'agit notamment, en référence au rapport de la Cour des comptes, de demander une hausse de 6 % des bas revenus à La Réunion. Ces 6 % correspondent à l'évaluation du surcoût de la vie à La Réunion par rapport à la France, selon la publication de la Cour des comptes.

Maurice Gironcel souligne un changement de taille. Quand en 1992, le ministre de Peretti avait posé le problème de la sur-rémunération, 20.000 personnes étaient dans la rue à La Réunion, et des manifestants avaient occupé des locaux.

Aujourd'hui, le premier président de la Cour des comptes fait une déclaration préconisant la refonte du sys-

tème des compléments de salaire des fonctionnaires outre-mer, dans le droit fil du rapport Vergoz demandant une remise à plat de ce même système, et c'est « zorey cochon dan marmit poi ».

Devant un silence aussi assourdissant, Maurice Gironcel interroge : « soit les acteurs économiques et sociaux sont résignés et font la politique de l'autruche. Ou ils n'y croient pas, c'est encore plus grave », car qui peut se permettre de remettre en cause la parole d'un premier président de Cour des comptes.

« Il faut absolument que tous les élus et syndicats s'expriment », poursuit Maurice Gironcel. D'autant plus qu'il y avait la veille des absents à la venue du premier président de la Cour des comptes, en particulier les présidents de la Région et du Conseil départemental.

M.M.

Requin, réserve marine et conférence de Paris

Ary Yée Chong Tchi Kan explique que dans quelques mois, le monde entier sera réuni à Paris. Le but est de signer des accords pour un nouveau Kyoto. D'où l'importance des décisions qui seront prises face au risque requin.

Le PCR rappelle que depuis de nombreuses années, une expérimentation est menée à La Réunion dans le cadre de la protection de la biodiversité. C'est la réserve marine. « Nous pensons qu'il faut continuer l'expérimentation », dit Ary Yée Chong Tchi Kan. Car la réserve marine est là pour protéger la barrière corallienne afin de constituer une véritable protection face à la montée du niveau de la mer, conclut-il.

Les communes de La Réunion durement touchées par l'austérité

Le PCR a commenté les propos tenus par Didier Migaud. Il fait un constat sur la situation des communes. Pour compléter ces déclarations, Maurice Gironcel a fait une comparaison entre quelques données relatives à la moyenne des communes de plus de 10.000 habitants en France, et les communes de La Réunion, qui ont toutes quasiment plus de 10.000 habitants.

Pour la Dotation globale de fonctionnement (DGF, subvention versée par l'État) : 278 euros par an et par habitant en France, 115 euros par an et par habitant à La Réunion.

Pour les impôts locaux : 567 euros par an et par habitant en France, 290 euros par an et par habitant à La Réunion.

Pour le plan de retour à l'équilibre, le gouvernement prévoit le même taux de restriction qu'en France ce qui n'est pas juste. D'importants besoins

Pour les dépenses de personnel : 56 % des dépenses de fonctionnement en France, 70 % à La Réunion

Le premier président de la Cour des comptes ne s'est pas exprimé là-dessus. Là bas, les bases d'imposition sont plus élevées, car la capacité contributive en France plus élevée qu'à La Réunion, précise Maurice Gironcel.

Les communes réunionnaises cumulent une base fiscale plus faible, et une subvention de l'État inférieure, et doivent pourtant contribuer selon les mêmes taux à l'effort de réduction des déficits. Une injustice dénoncée par le PCR.

Edito

Le rôle irremplaçable du PCR

Le PCR a lancé une série d'alertes l'année dernière, à propos de la canne, l'océan de mer, les APE (Accords de Partenariats Économiques), la sur-rémunération, la gouvernance, le chômage et les prix. Une brochure a même été distribuée massivement avant le voyage présidentiel. On ne compte plus le nombre de points presse consacrés à ces sujets, ainsi que les propositions de réforme. Les journalistes, un temps sceptiques, se rendent compte maintenant de la gravité de la situation. Par contre, les télévisions boycottent systématiquement les initiatives du PCR.

Pendant ce temps, quelles étaient les préoccupations des autres organisations politiques ?

Voyons les organisations dont les dirigeants sont les plus médiatisés : PS avec ses Députés, UMP avec Didier Robert et Nassimah Dindar, LPA avec Thierry Robert, PLR avec Huguette Bello. On peut mettre à l'actif du PS, les rapports du Député Jean-Claude Fruteau sur l'avenir de la canne et du Sénateur Michel Vergoz sur les revenus. Ce sont bien les seuls. Pour les autres, c'est le vide. ils parlent des élections...

Pourtant, les échéances sont connues de tous, et ce n'est pas le PCR qui les fixe. Pourquoi n'en parlent-ils pas ? Au bilan, plus ils sont médiatisés, plus ils maintiennent la population dans l'ignorance sur les problèmes concrets qui influencent l'avenir du pays. Le plus grand danger, c'est évidemment l'avenir de la filière canne-sucré. Après la visite de Mme Pau-Langevin, l'inquiétude est totale. Les Etats voisins se

réunissent à Maurice cette semaine pour accélérer l'accord définitif sur les APE. Ici, les nantis sont tellement repus qu'ils ne voient pas le danger. Le premier Président de la Cour des Comptes, Didier Migaud, a fait 10000 kilomètres pour constater que l'avenir de la sur-rémunération n'intéresse pas les 7 Députés, les présidents des 2 assemblées et la quasi-totalité des maires. Forcément le sujet mettait en cause ces élus aux revenus XXL.

Sur tous ces sujets, seul le PCR a le courage de les aborder concrètement, avec esprit de responsabilité puisqu'il demande la concertation entre les Réunionnais. C'est cela le rôle irremplaçable du PCR.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Plan logement pour l'Outre-mer

Le droit commun à l'épreuve des défis spécifiques

Arrivée plus tôt que prévu à La Réunion, George Pau-Langevin a avancé de 24 heures la rencontre prévue avec les patrons du BTP, les organismes HLM et les promoteurs. À l'ordre du jour : la déclinaison du plan logement outre-mer à La Réunion.



La ministre salue ses interlocuteurs.

Le plan logement pour l'Outre-mer vise notamment à construire et à réhabiliter 10.000 logements sociaux par an. George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, avait donc rendez-vous à la préfecture avec les organismes HLM, les services de l'État, les organisations patronales du BTP et les promoteurs immobiliers pour débattre de la déclinaison de ce plan à La Réunion. Dans notre île, les besoins sont estimés à 9.000 logements par an, dont 5.000 logements sociaux. Préparé par le Secrétariat général aux affaires régionales de la préfecture, ce rendez-vous a donné lieu à la projection de diapositives servant de support à des interventions. La séquence était découpée en 4 thèmes : mobilisation et aménagement du foncier, constructions neuves et parcours résidentiel, réhabilitation, transition énergétique et professionnalisation, maîtrise des coûts. Ce point est une étape qui doit conduire à la validation en juin prochain d'une stratégie d'application de la déclinaison réunionnaise du Plan logement pour l'Outre-mer.

Construire 9.000 logements par an ?

Il a tout d'abord permis de faire le point de l'action de l'Établissement

public foncier régional, créé pour constituer une réserve de terrains susceptibles d'accueillir des logements sociaux. Cette structure de portage doit permettre de réduire le coût du foncier dans la production des 180.000 logements qui seront nécessaires d'ici 2030, dont 60 % devront être des logements sociaux. L'EPFR a atteint son rythme de croisière, il peut mobiliser 267 millions d'euros pour les 5 prochaines années. Depuis sa création, il a contribué à la construction de 3.000 logements sociaux. Avec les terrains qu'il détient actuellement, il y a le potentiel de réaliser 5.000 logements de ce type. La mobilisation du foncier est en marche et ce n'est donc pas là que se situe le blocage. C'est surtout dans l'aménagement des terrains que se situe la faiblesse, avec un manque de fonds pour préparer la construction.

Un autre point soulevé est l'ampleur des fonds à mobiliser pour réhabiliter le parc social. 40.000 logements sont concernés, dont 15.000 en urgence. Le travail de mise aux normes d'un seul logement coûte entre 20.000 et 100.000 euros. L'estimation globale est une mise d'un milliard d'euros, qui paiera ? La FRBTP est intervenue sur la question des coûts. En moyenne, la part de la construction dans la facture finale est estimée à 52 %, quand le foncier entre pour 17 %; les autres honoraires pour 22 % et la

marge pour 17 %. Cette estimation pose question à la CAPEB qui demande des précisions. Quand à l'ACERBAT, elle pense que la centralisation des normes est un gros problème. L'amendement Virapoullé est accusé de bloquer les possibilités d'adaptation qui peuvent permettre de construire mieux et moins cher.

La FRBTP rappelle aussi qu'en signant rapidement un accord avec l'Intersyndicale au premier jour de grève générale, elle a assuré la paix sociale. Cela a un prix qui doit être pris en compte dans le coût final de la construction, dit en substance son président.

L'autoconstruction dans le plan

La ministre a pris note des observations formulées, et n'a pas fait un discours global de conclusion. Elle a dit qu'une réflexion est en cours pour passer au mieux 2017 qui doit voir la fin de défiscalisation et son remplacement par un dispositif qui n'est pas encore défini. Cela pourrait être un crédit d'impôt, ou alors la reconduction de la défiscalisation s'il est démontré que c'est le système le plus efficace aux yeux du gouvernement.

Interrogée par la presse à la sortie de la réunion, elle a indiqué que la concertation allait se poursuivre. Elle précise que l'autoconstruction n'est pas absente du Plan pour le logement social. Cette autoconstruction est mise en œuvre au travers de l'accession sociale à la propriété qui livre un logement à achever par son propriétaire.

Plus généralement, la ministre pense que pour l'autoconstruction, les besoins sont surtout l'aide à l'ingénierie, un rôle qui peut être joué par les PACT qui interviennent déjà. La concertation doit donc se poursuivre encore deux mois à La Réunion.

M.M.

Billet philosophique

Kosa i lé «la pensée positive» ?

Durant son séjour à La Réunion depuis la mi-février, le Docteur Sigand Roos, professeur en sciences humaines, acupuncteur et ayurvédiste, a tenu plusieurs conférences, avec des échanges très intéressants avec le public, notamment sur le concept de «la pensée positive». Un thème qui suscite des réflexions importantes tout au long de notre existence, particulièrement face aux événements plutôt négatifs voire tragiques auxquels les humains sont confrontés chaque jour à La Réunion comme dans le monde entier.



Le Docteur Sigand Roos.

Un enfant qui meurt de faim toutes les 5 secondes dans le monde pendant que le petit groupe des privilégiés accumule ses profits, la montée du néo-fascisme et du terrorisme dans beaucoup de pays, l'apartheid social et l'absence de démocratie à La Réunion etc... sont-ils l'expression d'une pensée positive ou réactionnaire ? Pour le Docteur Sigand Roos, la pensée positive est d'abord le fruit d'une bonne santé physique et mentale, basée sur «l'énergie, l'amour, la conscience» ainsi que sur «le rejet de la malbouffe comme de toutes les pollutions chimiques et gazeuses liées au commerce». Dans ce but, il conseille «la culture de la créativité active et permanente, la confiance en soi, le

rejet des émotions et impulsions négatives». D'où l'importance aussi, dit-il, de «partager avec les autres ce qui nous fait du bien, en cultivant la bonne humeur, la joie, l'amour».

«La formule sacrée du positivisme»

Sur internet, nous pouvons trouver de nombreux sites consacrés à «la pensée positive», avec pas mal de conseils de spécialistes et de citations philosophiques à ce sujet. Comme par exemple : «La formule sacrée du positivisme : l'amour pour principe, l'ordre pour base, et

le progrès pour but» (Auguste Comte).

Il est clair qu'avoir une pensée créative, innovatrice, auto-critique, attentive et ouverte aux autres rend plutôt sympathique, agréable, altruiste et solidaire; elle se consacre à l'essentiel, aux questions les plus importantes sur le sens de la vie, plutôt qu'aux choses secondaires et aux diversions. À l'inverse, une pensée négative rend énervant, agaçant, désagréable aux autres voire violent.

«Ce combat continue»

Depuis sa naissance il y a 352 ans, comme tous les peuples du monde, le peuple réunionnais a eu la force de cultiver une pensée positive grâce à ses combats contre l'esclavage, l'engagisme, la colonisation, pour la liberté d'expression, le respect des droits sociaux, la démocratie etc... Des valeurs que l'on retrouve dans les trois couleurs du «drapeau officiel réunionnais» (le rouge pour «la force», le bleu pour «la douceur» et le jaune pour «la clarté»).

«Ce combat continue», comme l'a rappelé le penseur et militant réunionnais Paul Vergès lors d'un meeting du PCR le 18 avril dernier à Sainte-Suzanne, car «nous devons prendre conscience de la gravité de la situation dans notre pays, avoir une vision commune du présent, de l'avenir et des solutions à mettre en œuvre nous-mêmes, dans l'union, en toute responsabilité». Ala kosa i lé «la pensée positive» pour les combattants réunionnais de la liberté !

Roger Orlu

Intensification de la coopération entre l'Asie et l'Afrique

Célébration des 60 ans de la conférence de Bandung

L'Asie et l'Afrique sont conscientes de leur rôle dans l'ordre mondial et engagent désormais un tournant destiné à les faire sortir de la prédominance occidentale. D'autant plus que les deux continents sont devenus en quelques décennies très attractifs, raison pour laquelle asiatiques et africains ont décidé d'intensifier leur coopération à l'occasion de la célébration des 60 ans de la Conférence de Bandung (1955) à Jakarta, en Indonésie.

Organisé en Indonésie, du 21 au 24 avril, le Sommet Asie-Afrique et la commémoration de Bandung de 1955 sont des occasions pour « ouvrir un nouveau chapitre » dans la coopération Asie-Afrique, a déclaré le ministre des Affaires étrangères indonésien, Retno Marsudi lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle. D'après ce dernier, 33 chefs d'État et de gouvernement, et les représentants de 77 pays, ont confirmé leur participation au Sommet Asie-Afrique et à la commémoration de Bandung.

Unir les liens diplomatiques mais surtout économiques

Ce sommet et cette célébration sont des événements importants, dans un contexte géopolitique en mouvement, qui place l'Asie et l'Afrique au centre des enjeux de demain. En effet, le parallèle entre 1955 et 2015 est facile, tant certains éléments se concordent. D'un côté, la volonté de s'autonomiser de la domination occidentale, faiblissant à cause de la crise économique. Et de l'autre, les pays émergents, principalement asiatiques et africains, continuent leur progression démographique et économique, laissant présager une remise en question globale de l'hégémonie américaine.

D'ailleurs, dès 1955, la conférence réunissait les pays dits du Tiers-Monde, désireux de sortir du joug du colonialisme et de l'impérialisme américain, par le co-développement

entre les deux continents. 60 ans plus tard, certains des pays présents en 1955 à Bandung, comme la Chine et l'Inde, font partie du G20 et exercent un pouvoir économique de considérable et l'ensemble de ces pays représentent plus de la moitié de la production économique mondiale

A l'issue de la conférence de 1955, un communiqué commun avait été publié assurant que « face aux blocs capitaliste et communiste, les participants à la conférence de Bandung expriment leur opposition à toute forme de colonialisme », à travers une « coopération économique, culturelle et politique la plus étroite ».

Cette coopération s'est développée au fur et à mesure des années à des rythmes divers, selon les difficultés de chacun, mais les liens historiques sont restés. C'est d'ailleurs ce qui explique le développement des échanges entre la Chine et l'Afrique depuis l'an 2000. L'Empire du milieu est parvenu à prendre la place des anciens colons, grâce à la politique de non-ingérence, mise en exergue dans la déclaration commune de Bandung.

De plus, les échanges économiques et commerciaux entre les deux continents ont certes faibli à certaines époques, sans pour autant disparaître. Les échanges ont d'ailleurs explosé depuis une vingtaine d'années, pour atteindre près de 22 % en valeur, alors qu'entre l'Europe et l'Afrique la progression était de 15 % seulement. D'ailleurs, le quart des exportations asiatiques est destiné à l'Afrique.

Enfin, les deux géants possèdent

des taux de croissance parmi les plus rapides au monde : 4,9 % pour l'Asie en 2013/2014 et presque autant pour l'Afrique, 4,3 %. Raison pour laquelle, le président chinois Xi Jinping, a appelé les dirigeants asiatiques et africains à « faire avancer l'esprit de Bandung et à travailler ensemble pour promouvoir l'établissement d'une communauté au destin commun pour l'humanité dans son ensemble », lors de son allocution, mercredi 22 avril.

Mettre en place un nouvel ordre mondial

Cette volonté de conserver « l'esprit de Bandung » a été saluée par de nombreux dirigeants, dont l'ambassadeur indonésien en Chine, Soegeng Rahardjo. Ce dernier a assuré à l'agence de presse Xinhua, qu'avec « la proposition du président chinois d'étendre davantage la coopération Sud-Sud, qui est très importante pour tous les pays d'Asie et d'Afrique, en particulier s'ils souhaitent renforcer leurs relations en matière de commerce, d'investissement et de tourisme ». « Cela bénéficiera à tous les habitants d'Asie et Afrique », a ajouté ce dernier.

De son côté, l'ancien secrétaire aux affaires étrangères du Pakistan, Akram Zaki, a fait l'éloge de l'idée, ajoutant que « le principe de base de la coexistence pacifique consiste à ne pas s'immiscer dans les affaires internes des uns et des autres, et à reconnaître le droit de chaque pays de décider de leur propre destin et de coopérer sur un pied de respect mutuel, de confiance mutuelle et de



La première conférence afro-asiatique avait été organisée en 1955 à Bandung.

bénéfice mutuel, qui constituent le socle le plus solide pour les relations entre les nations ».

En effet, chaque pays, souhaitant conserver son identité mais surtout sa souveraineté, voit en la proposition chinoise l'occasion de développer leur économie propre à travers des partenariats historiques, notamment ceux scellés lors de la conférence de 1955. À cette époque, les pays africains et asiatiques ont corrélé leurs efforts pour mettre en place un modèle économique qui leur est propre.

Après des années de difficultés internes à chaque pays, le sommet Asie-Afrique vise à engager un tournant politique et économique, via entre autres le chemin tracé par Pékin. La Chine a axé sa stratégie sur le renforcement économique régional (Russie, Inde, Japon, Corées, Pakistan,...) et vers les pays africains, via des investissements massifs.

L'objectif est de créer un système économique parallèle, ne dépendant plus des États-Unis, mais permettant à chaque pays de commercer sans contraintes financières et diplomatiques (Droit de l'Homme). Parmi les initiatives mises en place, la nouvelle Route de la soie, la Banque asiatique d'investissements dans les infrastructures (BAII), sont destinées à commercer durablement avec les pays membres, principalement africains et asiatiques.

Pour Akram Zaki, « la philosophie de la Chine d'une Ceinture et une Route' est en train de forger une connectivité tant régionale que mondiale, et la Chine cherche à faire de cette connectivité une relation de coopération et de développement commun ». D'autant plus que pour les dirigeants d'Asie et d'Afrique, il est nécessaire désormais de mettre en place un nouvel

ordre mondial ouvert aux économies des pays émergents. « Il faut en finir avec les idées dépassées des institutions de Bretton Woods », ont-ils estimé à l'ouverture du sommet de Djakarta.

Alors qu'en 1955, les pays dénonçaient les conséquences de la colonisation, désormais ils appellent tous à ce que « le changement s'impose », a déclaré le président indonésien Joko Widodo. Pour son homologue zimbabwéen, Robert Mugabe, les pays d'Asie et d'Afrique « ne doivent plus être cantonnés dans le rôle d'exportateurs de produits de base et d'importateurs de produits finis ». Cela, « c'est un rôle qui nous a été historiquement assigné par les puissances coloniales, dès l'époque coloniale », a-t-il souligné.

La « crise requin » : plutôt que la division et l'affrontement, peut-on réfléchir ensemble à la conduite à tenir ?

L'augmentation des attaques de requins à la Réunion interpellante : d'abord par la douleur ressentie par l'ensemble des réunionnais devant l'horreur des décès, ensuite par leur retentissement au niveau économique pour de nombreux acteurs et au niveau touristique.

L'émotion, la colère, les opinions divergentes sur les causes font parfois prendre par les uns ou les autres des prises de positions à l'emporte pièce. Dans ce climat, il nous semble nécessaire de revenir à des faits et à des informations objectives et scientifiques non contestables et fondamentales pour ne pas commettre d'erreurs dans le choix des actions.

On sait, grâce au programme Chark que les requins bouledogues viennent se reproduire à la Réunion, avec un maximum de présence entre mars et août. A cette époque de reproduction, les mâles sont très actifs et agressifs. L'agressivité tient aussi au fait qu'une femelle est fécondée par plusieurs mâles successifs (polyandrie). Les bouledogues resteraient au large des côtes réunionnaises de minuit à midi environ, puis se rapprochent des côtes en montant dans la colonne d'eau en fin d'après midi et reste à proximité jusque vers minuit. Ce cycle naturel du requin semble pouvoir être perturbé parfois, puisque 3 attaques ont eu lieu dans la matinée dont la dernière.

Chark a également montré que les bouledogues ne sont pas sédentaires, ils sont capables de faire de longues distances autour de l'île, mais aussi, plus loin dans l'océan (milieu océanique), jusqu'à 300 km des côtes réunionnaises. On sait aussi, par des études génétiques, qu'ils se déplacent beaucoup car les gènes des requins du Mozambique sont les mêmes que ceux des requins de la Réunion, ce qui signifie que ces deux types de requins mélangent leur gène, donc se rencontrent quelque part entre la côte africaine et la Réunion pour se reproduire.

Plusieurs questions se posent :

Rôle de la réserve marine :

la réserve est soupçonnée d'attirer les requins, cela ne tient pas pour de nombreuses raisons. Rappelons qu'il existe 12 km² de récifs à la Réunion, très dégradés en raison des activités humaines. Pour qu'un récif se reconstitue à peu près correctement, il faut 15 à 20 ans. Actuellement, seul 5 % de la réserve est un sanctuaire et dans 50 % de la réserve, les pêcheurs professionnels sont autorisés à pêcher. Les scientifiques ont montré que les quantités de poissons dans la réserve marine ont augmenté de façon minime seulement sur les 5 % du sanctuaire, on commence à revoir quelques poissons rares (napoléons, raies manta...), d'autres en quantité importante (mérus, carangues...). Actuellement, la densité de poissons dans la réserve est de 300 à 500 kg de poisson hectare, alors que si le récif est en bonne santé, la densité est 10 fois plus importante (ce qui est le cas des récifs coralliens des îles éparses où la pêche est interdite)

Le bouledogue n'est pas un requin de récif. Les requins de récifs sont de petits requins, inoffensifs pour l'homme : les pointes blanches et les pointes noires, qui étaient encore présents sur les récifs réunionnais en 1980-1990. Ils ont maintenant disparus. Leur absence laisse une niche écologique vide et favorise la présence du bouledogue qui est une espèce opportuniste.

La reconstitution minime du récif ne peut en aucun cas expliquer la présence des requins. Il existe d'ailleurs de nombreuses réserves marines en zone balnéaire, avec des zones sanctuaires, comme à Mombassa au Kenya. Ces zones attirent de nombreux touristes : les poissons n'y sont pas peureux et viennent voir les plongeurs. Mais la réserve de Mombassa a plus de 20 ans et elle est située à l'intérieur de la barrière récifale. Il n'y a donc pas de problème de requin.

Certains proposent d'effectuer une pêche ciblée par chasse sous ma-

rine dans la réserve. Il faut d'abord signaler que ce type de pêche a été interdit dans toutes les îles de l'Océan Indien. Outre l'émission de sang par les proies qui peut attirer les requins, l'existence d'un peuplement normal et abondant de poissons récifaux, constitue une attraction touristique de 1er plan, et attire de nombreux voyageurs (il ne faut pas confondre avec les quelques bancs de poissons herbivores que l'on peut voir actuellement et qui sont attirés par un récif déséquilibré sur lequel poussent les algues dont les herbivores se nourrissent)

Rôle de la pêche dans la régulation :

il est relativement facile d'attraper des requins tigres mais beaucoup plus difficile d'attraper des bouledogues comme l'ont montré les dernières pêches « punitives ». Les observations de Chark montrant que les requins ne sont pas sédentaires, mais qu'ils évoluent autour de l'île et entre La Réunion et Madagascar, montrent qu'il n'y a pas de rationalité pour penser que cette mesure puisse être protectrice.

Rôle des drumlins :

ils ont été mis en place dans l'idée de capturer les requins s'approchant trop du bord, suite aux lères aux attaques. Ce sont en fait des palangres qui sont appâtées avec des portions de poissons pour attirer les requins. Ces palangres sont installées à 300 m des côtes réunionnaises, juste derrière les spots de surf et ne sont appâtées que la nuit, de façon à ne pas attirer les requins la journée, quand les surfeurs sont présents. Les palangres capturent surtout les espèces carnivores accessoires, qui font précisément parties des espèces qui doivent être restaurées avec la réserve (mérus, carangues...). Quelques requins peuvent aussi être capturés. Le système inventé fait retentir une alerte sonore lorsqu'un poisson est pris à l'hameçon. Ainsi la capture est rapidement remontée et le poisson est relâché vivant. Cependant, le de-



Le lagon est une zone sécurisée.

venir d'un poisson blessé et remonté à la surface semble aléatoire. Cette pêche peut donc remettre en cause tous les efforts entrepris par la réserve pour reconstituer une faune marine normale et d'autre part, les poissons blessés attirent les requins.

Les requins qui se rapprochent en fin de journée et la nuit des côtes, chaque jour et qui sont attirés entre autre par les appâts des drumlines pourraient garder en mémoire le lieu où ils peuvent trouver de la nourriture, ce qui pourrait modifier leur cycle naturel journalier, les amenant à venir à des horaires inhabituels et notamment le matin sur les zones où se trouvaient les drumlines apâtés, tout près des surfeurs. Le rationnel et le bien fondé de ce dispositif de capture, si près des côtes, est plus que douteux, et pourrait contribuer à attirer les requins près des surfeurs. Il semblerait logique que si des palangres devaient être installées, il faudrait mieux qu'elle le soit à 1 km des côtes, dans l'aire de repos des bouledogues afin de contribuer à les y maintenir.

Rôle de l'homme :

la suprématie que l'homme souhaite avoir pour son bon plaisir sur la nature est sans doute de loin la 1ère cause des attaques : la surpêche qui vide et qui a vidé les océans, diminuant les proies naturelles du requin qui doit trouver sa nourriture ailleurs, la pollution des mers qui modifie la composition de la faune

et de la flore, l'évacuation dans la mer des déchets provenant de l'activité humaine (ravines, eaux usées...), le rejet à la mer des produits du nettoyage des poissons pêchés par la pêche côtière (écailles, entrailles, têtes), qui attirent vers la terre les prédateurs.

QUELLES MESURES ADOPTER ?

Préserver la réserve marine, rétablir l'équilibre :

ne pas en réduire le périmètre, conserver et si possible étendre le sanctuaire, interdire la pêche par les plaisanciers dans la réserve et laisser les pêcheurs professionnels faire leur travail, interdire la chasse sous marine dans les zones de la réserve où elle l'est actuellement. Reconstituer le récif pour régler le problème du déséquilibre des espèces,

Accentuer la surveillance :

la présence de vigies (plongeurs dans l'eau) et/ou sur des scooters des mers semble une bonne solution au regard de ce que l'on connaît du requin. S'il est vu, le requin bouledogue se rapproche très rarement de l'homme. C'est une espèce craintive. Surtout éviter le surf dans les eaux troubles (turbides), principale condition caractéristique

des attaques. Cette turbidité peut facilement être évaluée par la vigie sous l'eau.

Se questionner très rapidement sur le dispositif drumlines à proximité des côtes

Interdire les rejets en mer et dans les ports secondaires au nettoyage des poissons et installer des bacs de récoltes de ces déchets dans les ports.

Travailler en amont à la dépollution des ravines et au rejet des eaux usées dans la mer (stations d'épurations)

Tenir compte de la saisonnalité de la présence des requins (mars à août) pour autoriser les activités

Encourager et promouvoir les activités d'agrément et sportives non dangereuses dans le lagon : plongée, natation, stand up paddle...

**Catherine Gaud
et Maya Césari
Conseillères régionales de
l'Alliance.**

Oté

Si ni bouj pa plis, nou lé fouti !

Na poin lontan promyé minis l'Inn la parti dan La Frans épi li la di konmsa : « Li la domann bann jenn son péi, travay dir l'ékol, gingn gro-gro diplom épi gran-gran kapasité, konmsa kan bann zéropéin sar tro vyé épi nora pi dmoun kalifyé shé zot, bann z'indien v'alé pran la plas ». Moin pèrsonèl, mi la trouv son parol in pé for sirtou kan ou lé dann in pé éropéin, k'i akèy aou... Lé étonan mé bann gouvèrnman La Frans la pa di arien, la pa fé, kansrèti, in protéstasyon konm ki diré zot osi zot i pans lo promyé minis indien na rézon koz konmsa. Sé moin k'i kroi sa é mi donn azot mon santiman.

Na poin lontan moin la lir dann in zournal Moris, gouvèrnman morisien l'après ankouraj son bann jenn pou avansé dann la guèr pou la konésans, konmsa, dann l'oséan indien sé zot nora tout lo moun lo pli konpétan é zot sar an avans dsi lé z'ot péi l'oséan indien, an avans par rapor bann rényoné, an avans par rapor bann malgash épi par rapor bann péi afrikin. Zot i sava fé in vilaz pou komiknik la konésans lo pli o nivo ké nana. Pèrsonèl La Rényon la pa di arien, la pa lèw lo pti doi konmsi par avans nou lété déza bati mèm arshi bati. d'après sak moin la konpri, bann jenn rényoné nora lo droi vnir dann lo vilaz, sirtou pou zot pèy in bon moné, kisoï zot prop larzan, kisoï la bours gouvèrnman fransé.

Par l'fête lé pa pou étone amoin pars zot i koné nana plis san sèz mil pèrsonèl illétre isi La Rényon. Pars bann tèt pou marmay lékol lé pa bon ditou : i parétre noré par-la o moins la moityé bann klass, bann zélèw lé pa o nivo d'zot klas. arzout èk sa sak é o nivo, i rèv arienk in n'afèr sé d'alé fé z'ot shomin dann l'Erop... Donk kan Madégaskar va dékolé, lé riskab ké nou va dobout guète. Kan bann zéropéin va viéyi sar parèy galman. Pétète mèm bann jenn morisien va vni isi po dirij anou. Si ni bouj pa, na in drol de sor k'i atann anou. Si ni bouj pa plis, ébin nou lé fouti.

Justin

« Pakapab lé mor san éséyé ! »-in kozman pou la rout

Na d'moun, tout z'afèr, selon zot, zot lé pa kapab, é tout zot vi zot i pass a dir : « Moin lé pakapab ! Moin lé pakapab ! ». Afors dir sa, ébin zot i ariv pa pou vréman. Donk zot I pé pa avansé ! Si ou I oz, i pé s'fèr ou I réisi, pé s'fèr ou I réisi pa, mé si ou i oz pa zamé, lé sir ou I gingn ar pa zamé. Moin la konète demoun tout kalité, dopi sak i kroi zot lé bon partou, an pasan par sak i pans zot lé pa bon pou fé arien Parmi sak i kroi zot lé bon, in pé la ansort azot. Parmi bann modèst i pans zot i pé pa réoisir, lo trépé la pa réisi pars zot la program azot pou l'éshèk. Mi domann amoin kosa zot i an pans zot zami léktèr ? Arien ditou ! Fé travay in pé z'ot koko, fé bouy in pé z'ot matyèr griz, zot va oir si rant-rant ni tonm pa défoi dakor rantre nou dsi la késtyon. Fé roulé Fèrèr !